

**Liste d'opposition :**

**« LES HERBIERS,  
POUR UNE ALTERNATIVE  
ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »**  
Pôle associatif et  
Maison des syndicats :  
deux projets à  
consolider

En novembre, la visite du chantier du pôle associatif nous a permis d'échanger avec des bénévoles et d'évaluer leurs attentes. Leurs questions ont été nombreuses et leurs préoccupations très variées. Certaines associations ne bénéficiant pas de locaux (exemples : AMI, association d'aide aux migrants, Amnesty International, association de défense des droits humains, certains syndicats...) y cherchaient un espoir de solution. D'autres se projetaient dans l'aménagement futur de leur local et envisageaient déjà des partenariats avec des associations voisines. Mais cette dynamique positive va-t-elle se poursuivre une fois le chantier terminé ?

**Donner la parole aux associations**

Le pôle associatif est un équipement qui va dans la bonne direction. Il économisera sur les charges de chauffage et d'entretien des locaux souvent vétustes actuellement utilisés par les associations (par exemple, le Centre du Brandon...). Le pôle améliorera également les conditions de travail des bénévoles (ce qui n'est pas un luxe dans le contexte actuel de crise du bénévolat). C'est un geste de reconnaissance vis-à-vis de l'important travail réalisé par les associations herbétaises. Néanmoins, cela ne suffit pas : selon nous, les associations sont des partenaires qui doivent être associés à l'élaboration du Projet de territoire. Pour cela, nous voulons leur donner la parole au sein d'un Conseil de développement. Ce Conseil de développement réunirait les représentants des associations mais également ceux des entreprises, des syndicats, des établissements scolaires... Sa fonction consisterait à animer notre bassin de vie en développant des projets et à s'assurer de leur mise en œuvre sur les dix ou vingt ans qui viennent. Le but serait de rechercher une meilleure cohérence dans les actions menées et d'encourager la solidarité dans le développement de toutes les communes du pays.

**Redonner une vraie place aux syndicats**

Les syndicats doivent retrouver leur place aux Herbiers. L'accueil des syndicats était pourtant devenu une tradition locale. Depuis des décennies, dans la zone de la Guerche (près de l'actuel pôle de solidarité) se trouvait une maison, certes mal placée, mais qui accueillait les salariés et les représentants des grandes fédérations syndicales.

La mairie des Herbiers a décidé de supprimer ces locaux sans proposer de solution de relogement. Seuls, deux syndicats ont bénéficié d'un appartement cité des Alouettes. Les autres confédérations nous ont indiqué qu'elles se trouvaient littéralement à la rue. Elles ne comprennent pas le refus de la mairie et sont contraintes de recevoir les salariés dans leur voiture personnelle sur un coin de parking.

Dès le début des travaux dans le secteur de la gare, nous avons proposé qu'une Maison des syndicats y soit créée. Nous pensons que le Pays des Herbiers doit maintenir une présence syndicale visible et facilement accessible. Pourquoi la mairie a-t-elle choisi de faire disparaître ce lieu ?

Les syndicats comme les associations sont des acteurs essentiels de la démocratie. Ils facilitent le « mieux vivre ensemble » et encouragent la convivialité. Ils agissent en faveur d'une plus grande solidarité et favorisent l'accueil des nouvelles populations. En ces temps d'hiver démographique et de pénurie de main d'œuvre, il serait bon de ne pas l'oublier.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, une année 2026 remplie de bonheur, de prospérité et de réussite.

**T. Sachot, J. Liard, A. Paquereau, E. Blanchard, M. B. Riviere**

### **Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »**

Bonne année 2026 !

**En ce début d'année, nous souhaitons à chacun d'entre vous une très belle année 2026.** Que cette nouvelle année nous permette de poursuivre ce qui fait la force des Herbiers : un territoire qui avance, qui fait preuve de solidarité, et qui trouve sa cohésion dans l'engagement de ses habitants.

**2025 a notamment été marquée par deux rendez-vous sportifs exceptionnels :** le Championnat de France de cyclisme au mois de juin et le traditionnel Chrono des Nations en octobre. Ils ont réuni des athlètes de haut niveau, attiré des milliers de spectateurs et mobilisé des centaines de bénévoles passionnés. Leur énergie, leur disponibilité et leur sens du collectif ont permis de faire rayonner notre ville bien au-delà de nos frontières. Ces événements confirment que les Herbiers sont capables d'organiser de grands événements sportifs et populaires parce que la mobilisation locale est toujours au rendez-vous.

Autre fait marquant : l'animation de l'ensemble de nos sites communaux et intercommunaux, qui constituent la

« colonne vertébrale patrimoniale » de la Ville des Herbiers. Tout d'abord avec le Mont des Alouettes, notamment au travers du lancement par la Communauté de communes d'un escape game immersif dans les moulins. C'est aussi la réouverture et du Château de l'Etenduère après des travaux de sécurisation et de cristallisation indispensables. C'est enfin la montée en gamme du château d'Ardelay mais également la réouverture du domaine intercommunal du Boistissandeau qui ravit les visiteurs et les marcheurs heureux des se réapproprier ce site emblématique. Cela illustre notre volonté de préserver, transmettre et valoriser notre patrimoine pour les familles, les jeunes, les visiteurs.

**Dans le même esprit, 2025 aura été une étape décisive pour le futur pôle associatif.** Les travaux sont en cours afin de transformer cet ancien site industriel en un véritable lieu de vie, de rassemblement et de services pour les associations. Ce projet représente un investissement important, mais il correspond à une réalité essentielle : notre tissu associatif est l'un des moteurs des Herbiers. Offrir de bonnes conditions aux bénévoles et aux clubs au travers d'un espace ambitieux, moderne et pleinement adapté à leurs besoins, c'est renforcer l'âme même de notre ville.

Enfin, nous avons poursuivi les chantiers structurants : modernisation des groupes scolaires, équipements sportifs, aménagement des espaces publics, développement d'un centre-ville attractif, et préparation du futur quartier de la Gare, qui permettra d'accompagner le retour du train et un nouveau pôle de mobilités à l'horizon 2029-2030.

**Mais cette année 2025 s'est aussi terminée dans un contexte budgétaire incertain.** Lors du Conseil municipal du 15 décembre, le Débat d'orientations budgétaires s'est déroulé dans un flou problématique en raison des incertitudes liées au Projet de loi de finances pour 2026. Pour la deuxième année consécutive, l'instabilité au plus haut niveau de l'Etat empêche nos collectivités de se projeter sereinement. Dans le même temps, les ponctions budgétaires qui nous sont imposées rendent de plus en plus difficile la préparation d'un budget pour l'année à venir.

Dans ce cadre, il nous revient de faire des choix rationnels tout en restant ambitieux pour notre ville afin qu'elle puisse poursuivre son développement tout en restant fidèle à ce qui fait son identité : une ville où l'on se connaît, où l'on se soutient et où l'on agit ensemble.

**Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux et une très belle année à toutes et à tous.**

**La majorité municipale  
avec Christophe Hogard**